

Réunion du	05 février 2026 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N°22
Présidence :	M. ATERO Dominique
Présents :	MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX

1 – INDISPONIBILITES

- ARNAUD C du 16 au 24 février.
- BERQUIER D du 1^{er} au 8 mai, les 30 et 31 mai et du 13 au 20 juin.
- SAMI K le 22 février.
- TARBOUNI M les 21 et 22 mars.
- TENAILLE C le 15 février.

2 – COURRIERS

- RAS

3 – SANCTIONS

La CDA a de nouveau prononcé une suspension de 2 matchs fermes à l'encontre d'un arbitre pour une absence à une désignation sans motif valable et sans information préalable de la CDA.

4 – INFOS DIVERSES

Les cours d'arbitres en activité auront lieu le vendredi 6 février à 19 h au club house du stade de St Benin d'Azy.

Le Président
Dominique ATERO

